



CCAS DE BAZEMONT

3 rue d'Aulnay 78580 Bazemont - Tél. 01 30 90 83 14
Secrétariat : mairie.bazemont@orange.fr
Maire-adjointe : sandrine.huser78@orange.fr - Tél. 06 87 22 87 06

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS Mardi 2 avril 2023, 18h30 – Salle du conseil Raymond François

Présentes : Anne-Lise Bonnet, Corinne Boudet, Martine Duval, Sandrine Huser, Martine Lemaire, Brigitte Malheu, Chantal Salmon, Patrice Ramé

Absents excusés : Martine Delorenzi, Alexandra Lepercq

Secrétaire de séance : Sandrine Huser

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18h35.

VOTE DU BUDGET

- **Approbation du compte administratif 2023**

Détail des aides versées à titre exceptionnel pour un total de 1950€ :

- Allocation chauffage, 3 bénéficiaires = 450€
- Participation à une facture de pompe funèbre = 800€
- Participation à une facture énergie = 700€

La somme de 42,43€ (ligne 60623 alimentation) correspond à un remboursement de dépenses effectuées par Sandrine Huser pour le compte du CCAS (achat de chocolat destiné aux 3 résidents de la maison de retraite la Mésangerie).

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, approuve, à l'unanimité, le compte administratif global du CCAS pour l'année 2023 tel que résumé ci-dessous.

	Résultat antérieur reporté	Résultat de l'exercice	Résultat cumulé
Fonctionnement	3604,19	- 1069,01	2535,18
Investissement	0,00	0,00	0,00
Total	3604,19	- 1069,01	2535,18

- **Approbation du compte de gestion 2023**

Madame la vice-présidente rappelle que le compte de gestion 2023 résume l'ensemble des opérations comptables de l'exercice 2023 exécuté par le comptable public du CCAS de la Commune de Bazemont sur le budget principal.

Le conseil d'administration, approuve, à l'unanimité, le compte de gestion pour l'année 2023.

- **Affectation du résultat cumulé de l'exercice CCAS 2023**



CCAS DE BAZEMONT

3 rue d'Aulnay 78580 Bazemont - Tél. 01 30 90 83 14
Secrétariat : mairie.bazemont@orange.fr
Maire-adjointe : sandrine.huser78@orange.fr - Tél. 06 87 22 87 06

Le conseil d'administration, constatant que le compte administratif 2023 fait apparaître un résultat cumulé d'excédent de 2535,18€, décide d'affecter :

→ Section fonctionnement, ligne 002 la somme de **2535,18€**,

Adopté à l'unanimité.

• Vote du budget primitif 2024

La vice-présidente propose que le FCTVA (fond de compensation de TVA) sur l'achat du défibrillateur soit utilisé pour l'achat des panneaux « espaces sans fumeur ».

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, vote, à l'unanimité, le budget primitif 2024. (Voir détail en mairie) qui s'établit comme suit :

Section de fonctionnement vue d'ensemble

<u>Dépenses</u>	8385,18	<u>Recettes</u>	8385,18
011 Charges à caractère générale	3620	70 Produits des services	2850
012 Charges de personnel	1765,18	74 Dotations et particip.	3000
65 Autres charges de gestion cour.	3000	002 Excédent antérieur	2535,18

Section d'investissement vue d'ensemble

<u>Dépenses</u>	216,53	<u>Recettes</u>	216,53
2152 installations de voirie	216,53	1022 FCTVA	216,53

La vice-présidente remercie Véronique Durecu, secrétaire de mairie pour la préparation des documents relatifs au vote du budget.

DELIBERATION

MISE EN ŒUVRE DE LA TÉLÉTRANSMISSION DES ACTES SOUMIS AU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ A LA PRÉFECTURE

Le CCAS habilite le président, Jean Bernard Hetzel, à signer la convention ACTES (Aide au contrôle de légalité dématérialisée) autorisant la dématérialisation des actes réglementaires et des actes budgétaires transmis à la préfecture.

Les actes administratifs et les documents budgétaires seront désormais transmis par voie électronique en remplacement de la forme papier.

Adopté à l'unanimité.

UNE JONQUILLE CONTRE LE CANCER 2024

Total de la collecte : 185€ (1363€ en 2023)

- Mairie : 35€
- Collecte en ligne : 150€



CCAS DE BAZEMONT

3 rue d'Aulnay 78580 Bazemont - Tél. 01 30 90 83 14
Secrétariat : mairie.bazemont@orange.fr
Maire-adjointe : sandrine.huser78@orange.fr - Tél. 06 87 22 87 06

Remerciements à Monique qui a géré la vente à l'accueil de la poste/mairie. Aucune action de vente de jonquilles ou autres produits dérivés Curie n'a été menée.

CONVENTION OCCUPATION « LA CLE DES CHAMPS »

Reconduction de la convention d'occupation de la Clé des Champs par Dominique Gy.

Révisions des indemnités d'occupation :

- Participation financière sur les frais d'eau et d'électricité : 87€ (84€ en 2023)
- Jardin : 102,50€ inchangé

PREVENTION SENIORS

- Registre sanitaire et social : Lors de la présentation du projet de vidéo protection, les gendarmes nous ont rappelé l'importance du registre sanitaire et sociale *. Il est mis à disposition du SDRIF et de la gendarmerie en cas du déclenchement du plan d'alerte : canicule, grand froid, inondation, risque sanitaire mais peut être utile également en cas de cambriolage pour faire de la prévention auprès des personnes vulnérables recensées sur ce registre.
- Réunion de prévention cambriolage, démarchage etc... : intervention réalisée par la gendarmerie de Maule. Date en attente. Les membres du CCAS seraient favorables à une réunion le mercredi après-midi afin de toucher un maximum de seniors présents ce jour-là au club de l'Amitié pour tous. Voir avec la présidente du club si elle valide.

**Ce registre est constitué et géré par le CCAS. Il recense les personnes vulnérables de la commune (Personne de + 65 ans ou 60 ans déclarée inapte au travail et adulte handicapé) afin de pouvoir informer et contacter celles-ci en cas de risques exceptionnels (canicule, grand froid, inondation, sanitaire et aussi prévention cambriolage etc...). Ce recensement repose sur une démarche volontaire l'inscription se fait en mairie par la personne elle-même ou un tiers.*

TRANSPORT SOLIDAIRE

Deux chauffeurs (2 en attente de signer les chartes) et 4 usagers d'enregistrés. Le service a déjà été sollicité une fois.

TOUR DE TABLE

- Marche Rose octobre 2024 : Un membre demande si on renouvellera l'opération. La commune ne sera pas organisatrice cette année mais participera très certainement à l'organisation de la marche qui devrait se dérouler à Maule.
- Dons : Anne-Lise Bonnet qui est bénévole au sein du collectif Déclik Boutique Solidarité* nous fait part d'un besoin en linge de toilette. Un appel aux dons sera fait via le site de la commune et par mail (carnet d'adresses de Sandrine Huser). Dépôt à la mairie entre le samedi 20 et le vendredi 26. Anne-Lise récupérera les dons en mairie au plus tard le samedi 27 avril.
**Collectif créé en 1990 entre des travailleurs sociaux de la région mantaise et des personnes SDF squattant sur ce territoire.*
- BAFA : aucune demande de subvention n'a été faite en 2023, mettre un encart dans le prochain BV.
- Ciné : lundi 22 avril, « Et plus si affinités » : accompagnement Corinne Boudet

DATE PROCHAINE RÉUNION

CCAS et Commission solidarité & vie des aînés, lundi 13 mai à 18h30 salle du Conseil.